

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION  
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

N° 216 /2018/MFPTRA/MATDCL

## COMMUNIQUE CONJOINT

Dans le cadre de la tenue effective des élections législatives, le Ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative et le Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, portent à la connaissance des travailleurs des secteurs public, parapublic et privé ainsi que de la population que, la journée du **jeudi 20 décembre 2018** est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Fait à Lomé, le 19 décembre 2018

Le Ministre de l'administration Territoriale,  
de la décentralisation, et des  
collectivités locales

Le Ministre de la fonction publique,  
du travail, et de la réforme  
administrative

**SIGNE**

**SIGNE**

Payadowa BOUKPESSI

Gilbert B. BAWARA